



Les Amis des Soldats Aveugles

ŒUVRE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 3 JUILLET 1916.

RAPPORT MORAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Tenue le 15 Avril 1916

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRESSION

21, RUE GANNERON

1916

Opic
13973^{1a}



RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

M. RENÉ VALLERY-RADOT

O. pièce 13973^{1a}



Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier vient de vous montrer comment notre cher et si dévoué collègue, M. Edmond Hingue, a su, dans une étroite collaboration avec le Conseil, gérer la fortune de nos soldats aveugles. Vous l'avez faite déjà grande.

Le montant des souscriptions et dons s'élevait le 31 décembre dernier à 665.075 fr. 10. Les encaissements divers provenant de fonds placés et du compte d'intérêts atteignaient 15.541 fr. 10, soit ensemble : 680.616 fr. 60.

Les dépenses se sont élevées pendant cette même période à 66.228 fr. 70. Mais ce chiffre sera suivi d'un autre beaucoup plus considérable pendant l'année 1916. Notre œuvre s'efforce de répondre à tout ce qui peut et doit être fait pour nos soldats aveugles.

Vous avez secondé et facilité encore notre tâche tutélaire avec une grande générosité pendant les jours qui viennent de précéder nos deux Assemblées générales. La première Assemblée extraordinaire était faite pour réviser nos statuts en vue d'obtenir pour notre Société, grâce au bienveillant examen de l'Etat, la reconnaissance d'utilité publique, si nécessaire aux œuvres qui veulent être assurées de l'avenir. Dans la seconde Assemblée, que nous tenons en ce moment, nous vous devons un compte rendu rapide des divers efforts de notre Société depuis le mois de mars 1915.

Au début de la guerre, l'Hospice National des Quinze-Vingts avait eu la pensée généreuse, sur la proposition de deux membres de la Commission administrative, M. Lefebvre et M. Sabot, maire du XII^e arrondissement, de recueillir

les soldats atteints ou menacés de cécité. Il sembla tout d'abord que, comme dans les guerres antérieures, un petit nombre seul serait frappé. Aussi l'installation ne fut-elle prévue que pour une vingtaine de soldats. Mais dans cette guerre où l'Allemagne a accumulé tant de forces homicides et de moyens meurtriers, le nombre des soldats aveugles s'accrut dans une telle proportion que la clinique de l'Hospice des Quinze-Vingts fut bientôt trop étroite. Presque tous ces soldats, un bandeau sur les yeux, erraient, inquiets, au milieu de la cour et des corridors. Les pensionnaires habituels de l'Hospice National, étonnés de tant de pas incertains, furent pénétrés de la plus douloureuse sympathie pour ces nouveaux venus qui, n'étant plus armés que d'un bâton, devaient apprendre à être aveugles.

« Nous, nous sommes habitués depuis longtemps à notre sort, me disait un des pensionnaires des Quinze-Vingts. Mais eux ? que vont-ils devenir ? »

Le Ministère de l'Intérieur, avec une vigilance immédiate, organisa 99 bis, rue de Reuilly, dans les locaux inoccupés d'un ancien pensionnat, une annexe de l'Hospice des Quinze-Vingts que, par un euphémisme voulu, on appela Maison de Convalescence. Deux cents soldats aveugles pouvaient y être reçus. L'Hospice des Quinze-Vingts prit à sa charge le loyer de l'immeuble et certaines lourdes dépenses de fonctionnement. Le Ministère de la Guerre, d'accord avec le Ministère de l'Intérieur, décida d'allouer 2 fr. 50 par homme et par jour. C'est pendant l'entente de ces trois grandes administrations qu'un groupement, attiré par un poignant intérêt vers les soldats hospitalisés rue de Reuilly, et se sachant approuvé par les pouvoirs publics dans la tentative qu'il projetait, résolut de fonder une œuvre adjuvante due à l'initiative privée. Cette œuvre s'appellerait : « *Les Amis des Soldats Aveugles* ».

Si grands que puissent être les efforts de l'Etat dans le

domaine de l'aide et du soutien, ils ne sauraient suffire. A chaque instant l'Etat est arrêté par des règles fixes. L'initiative privée a des latitudes qui lui donnent une liberté d'action rapide. S'agit-il d'un service d'ordre général à rendre, d'une sollicitude particulière, elle intervient, elle décide, elle peut triompher des obstacles. Mais il faut que l'initiative privée, surtout dans les œuvres d'assistance nées d'hier en pleine tourmente, ait la sagesse de se rendre compte que l'Etat a certains droits primordiaux dans l'examen des statuts et qu'il peut toujours exercer un droit de contrôle. Livrée à elle-même, l'initiative privée risque, sauf de rares exceptions, de déborder ou d'être menacée d'un barrage. Contenue, elle peut alors se dérouler comme un fleuve entre les quais d'une ville.

Le directeur de l'Hygiène et de l'Assistance Publiques en France, M. Brisac, désigna, pour diriger la Maison de la rue de Reuilly, M. Paul Emard, qui, comme secrétaire général de notre Société, groupa, dans la première séance, tenue le 29 mars 1915, trois membres de la Commission Consultative de l'Hospice National des Quinze-Vingts, trois représentants des cultes catholique, protestant et israélite et dix autres membres animés d'un même désir, d'un même sentiment, d'une même activité pour atteindre un même but : venir en aide aux soldats aveugles, leur faciliter l'apprentissage, ainsi que l'exercice d'un métier et même la fondation d'un foyer.

Au rôle de l'Etat venaient ainsi s'ajouter des sollicitudes particulières dont l'Etat fut le premier à apprécier les effets opportuns et bienfaisants.

L'épreuve subite et terrible jette presque toujours les soldats aveugles dans un premier désespoir. C'est la phase du gouffre. Qui donc les aidera à remonter du fond de cet abîme ? Qui les soutiendra en trouvant les paroles de réconfort, malgré le flot de chagrin qui vous envahit au

spectacle de ceux qui vivront désormais dans une nuit perpétuelle ?

Le secret de cette puissance si forte et si douce est dans la bonté, qui sait exclure d'abord toute parole de compassion bruyante ou apitoyée. Vous avez su, Mesdames, vous les infirmières volontaires de Reuilly, trouver sans effort les mots d'apaisement et d'espoir. Vous avez ouvert aux premiers soldats, hôtes de la Maison de Convalescence fondée par l'Etat, les perspectives de travail ; vous leur avez montré comment de toutes parts, chez tous les peuples, les aveugles ont su se rendre utiles et conquérir la place sociale qui leur était due. Les exemples éclatants et célèbres ou pris dans la vie ordinaire de chaque jour furent invoqués doucement. Et doucement aussi les soldats aveugles écoutaient et comprenaient, avec la puissance de pensées et de sentiments que développe la cécité, qu'il y a dans la vie morale des clartés qui percent les ténèbres.

Comme il n'y avait pas de crédits ouverts sur aucun chapitre d'aucun budget, notre Société acheta immédiatement pour plusieurs milliers de francs des matières premières. La broserie, le cannage, le paillage de chaises, tels ont été les premiers métiers des soldats aveugles. Les progrès accomplis furent et continuent d'être saisissants. Pour tout aveugle qui a vu, l'évocation des choses est nette, précise. Aussi son adresse surprend-elle, confond-elle ceux qui en sont témoins. Alors, le soldat à jamais désarmé et qui se croyait citoyen inutile, amoindri, semble, devant sa brosse achevée, sortir d'un cauchemar. Il est l'homme qui peut travailler, qui le veut, qui le demande et qui a bientôt la fierté d'accomplir rapidement une besogne confiée. Si les Chambres élèvent sa pension annuelle, fixée actuellement à 975 francs, et la portent à 1.200 francs, ce soldat brosier ou vannier sera délivré d'inquiétude, grâce à son modeste travail, qui ne saurait être dans presque tous

les cas qu'un faible appoint. Il pourra même entrevoir la fondation d'un foyer, comme l'ont entrevu et comme l'ont constitué déjà neuf de nos soldats aveugles.

L'un est retourné en province. Mais huit de ses camarades mariés et réformés, ne relevant plus dès lors de l'administration militaire, sont admis comme externes rue de Reuilly, grâce à notre œuvre qui, prenant à sa charge les dépenses de ces divers externes, leur permet ainsi la continuation des cours et l'achèvement de leurs apprentissages. D'autres soldats aveugles, mariés avant la guerre, viennent aussi comme externes. Souvent ils sont conduits jusqu'au seuil de la Maison de Convalescence par un enfant qui leur tient la main, se faisant guide, au lieu d'être guidé.

Dans un tableau d'ensemble, affiché à l'entrée de cette salle, M. Paul Emard a fait connaître le nombre de soldats aveugles qui ont suivi mensuellement les cours organisés rue de Reuilly. A tous les travaux de broserie, de vannerie, de paillage et de cannage, sont venus s'ajouter des travaux de distraction comme les broderies de macramé, des corbeilles et des petits paniers de raphia dont vous avez pu voir d'élégants spécimens à la vitrine du magasin qui nous a été concédé, 7, rue Royale. La tonnellerie et la cordonnerie ont aussi leurs professeurs et leurs élèves rue de Reuilly.

Un tonneau bien cerclé, ainsi qu'un bac vernissé viennent d'être exposés. Des ressemelages solides refont les souliers, bons à l'usage. Quelques soldats d'instruction plus élevée suivent les cours de dactylographie et de sténographie. Un officier aveugle, le lieutenant Muller, vient d'inventer ces jours-ci une machine à sténographier en points saillants et destinée spécialement aux aveugles.

Des cours de chorale, de plain-chant, d'harmonium, de

flûte, de piano, de mandoline, de violon complètent les séries de leçons.

Notre œuvre a rendu plus faciles presque tous les enseignements. Elle a prolongé les leçons données par les professeurs de la Maison de Convalescence, elle s'efforce d'apporter partout des interventions bienfaisantes.

Il n'est aucun soldat qui n'accomplisse une tâche volontaire. Ce n'est pas en effet par la contrainte, c'est par la puissance et la douceur des conseils que l'on arrive à persuader ceux qui ont souffert et qui souffriront jusqu'à la fin de leurs jours pour la France, qu'il y a quelque chose qui ennoblira encore leur vie : le travail, souverain et puissant soutien.

Au milieu de l'étude de tant de métiers, se poursuivent, grâce au dévouement des infirmières qui se font institutrices, les leçons de lecture et d'écriture en points saillants, en Braille. Il n'y avait au mois de mai que 25 aveugles qui apprenaient cette méthode, il y en a aujourd'hui 121. Un système d'imprimerie que nous avons accueilli avec joie est dû à M. Vaughan, directeur de l'Hospice des Quinze-Vingts. Il a eu la très ingénieuse idée de placer sous chaque caractère d'imprimerie ordinaire le point Braille équivalent. Dès lors, on peut imprimer en Braille sans connaître le Braille. Une page d'imprimerie, la composition achevée, se retourne et l'on peut mettre sous presse, tirer à cent, deux cents exemplaires, la page ainsi renversée et qui n'offre plus que les points saillants.

Nous formons peu à peu, pour l'usage professionnel de métiers, une collection technique, puis une bibliothèque variée qui constituera une série de dons et de prêts.

Préoccupations quotidiennes d'ordre collectif et d'ordre individuel ; prévoyances de toutes sortes dans la Maison de Reuilly ; commandes de deux cents uniformes de velours bleu-horizon à tournure vraiment militaire ; joie de donner

une élasticité de budget à ceux qui se marient, cadeau spécial de cinq cents francs que reçoivent les jeunes ménages pour l'achat d'une partie de mobilier ou de trousseau par une bienfaitrice amie, qui nous confie cette somme et ne veut pas que son nom soit prononcé ; facilités de séjour à Paris données à une mère qui, sachant son fils aveugle, veut arriver bien vite du fond de sa province, mais combinaison de notre œuvre pour que cette entrevue si redoutée coïncide avec la remise solennelle de la médaille militaire à son fils et que l'hommage rendu au nom de la France fasse passer à travers les larmes de la mère un sourire de fierté ; sollicitude pour les femmes et les enfants ; recherche d'outillages souvent difficiles à trouver, mais que nous finirons bien par avoir, car nous voulons que chaque soldat sorti de Reuilly puisse exercer son métier : tels sont, quelques modes d'amitié de notre œuvre. Elle ne demande qu'à étendre son action.

Vous avez entendu tout à l'heure le chiffre des dépenses faites par notre Société depuis le mois de mars jusqu'au 31 décembre 1915. Nos prévisions budgétaires pour 1916, en indiquant la somme de 100.000 francs, seront certainement dépassées dans une grande proportion.

Pour suffire à ces charges immédiates et à celles qui s'imposeront, car notre sollicitude se prolongera pendant toute la vie de nos soldats aveugles, nous avons été très aidés. De toutes les parties de la France, on a donné à notre œuvre les plus généreux témoignages de sympathie. Les grandes fortunes, comme les plus modestes, nous ont apporté et nous apportent quotidiennement leurs concours avec un égal empressement. Le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine nous ont accordé des subventions les plus précieuses. L'administration de l'Assistance publique nous a réservé à trois reprises, par les droits de 5 % qui, d'après une ordonnance si bien inspirée de M. le Préfet de Police,

étaient alors perçus en plus des 10 % du droit des pauvres, de très larges subventions.

Le Secours National et l'Union Nationale des Cheminots sont également intervenus et nous ont donné de magnifiques témoignages de sollicitude.

Ainsi de tous les groupements ont jailli les plus profondes sympathies. Notre œuvre a reçu d'Angleterre, d'Espagne, de Suède, de Hollande, et de toutes les parties de l'Amérique les témoignages de la plus grande générosité. La Suisse romande méritera un chapitre à part. Les conférences de M. Vallotton, le concours de M. Monnier ont réuni des sommes considérables. C'est à M. Vallotton et à M. Monnier qu'il appartiendra de faire bientôt connaître l'immense élan de la Suisse pour les soldats aveugles. Enfin une alliance fondée par Mme Combe, aux Brenets, a déjà provoqué, de la part de milliers d'enfants, abonnés au journal « *Le Rameau* », le désir d'être des petits parrains de soldats de la Maison de Convalescence. L'œuvre se poursuit déjà depuis le commencement de l'année.

J'aperçois ici les figures amies qui ont fait plus que prendre intérêt à notre œuvre; elles ont organisé autour de nos efforts une propagande ardente. Ce n'est pas qu'elles aient cherché à détourner d'autres œuvres les générosités, elles savent bien que nous ne sommes pas de ceux qui mettent sur leur domaine : Bienfaisance gardée. Mais elles ont l'habitude de venir à Reuilly et de voir comment dans une collaboration avec l'Etat fonctionne notre œuvre. Bientôt, je l'espère, elle aura cette reconnaissance d'utilité publique si souhaitée de vous tous. Alors nous pourrons recevoir des legs et votre souhait de fortune pour accroître notre budget de sollicitude sera réalisé. Nous ne saurions trop témoigner nos remerciements à M. Ogier, directeur du Contrôle et de la Comptabilité du Ministère de l'Intérieur, de ses excellents conseils pour que notre œuvre conserve, plus inaltérable

que jamais, ce double caractère de collaboration avec l'Etat et d'initiative privée.

Parmi les dons qui ont apporté à notre œuvre cette puissance d'action et cette réserve d'avenir, il en est un qui a été constitué par un grand artiste, M. Huguenet. L'histoire du théâtre si fertile en bienfaits largement répandus par les comédiens qui offrent non seulement leur superflu, mais encore et si souvent leur nécessaire, placera, à une des premières pages de son livre d'or, le souvenir des plus magnifiques droits d'acteur qui aient été offerts à une œuvre.

Vous le savez, M. Huguenet a le talent d'unir à un rare degré la spontanéité et l'étude savante de son art. Nul ne connaît mieux le mouvement d'une scène et n'arrive mieux, par une attention perpétuelle d'esprit critique, à graduer ses efforts et ses effets. Il a la sincérité immédiate, qui est la qualité essentielle de tout art, puis, par un dédoublement, il dirige sa puissance d'élan, il la règle pour la faire plus complète au moment décisif. Ce double privilège d'activité et de réflexion, il le porte dans les actes de sa vie généreuse.

Comme d'autres messagers de paroles françaises, il eut le désir de propagande parmi les neutres. Depuis le début de la guerre, les neutres ont été souvent trompés avec une perfidie continue, entremêlée par nos ennemis de dédains, de menaces et d'attentats. Une série de conférences, de spectacles et de films permettrait, pensait M. Huguenet, de montrer la France, dans la lutte qu'elle soutient, témoignant d'une force d'âme toujours égale et confiante dans ce grand principe de vie pour les peuples : la justice.

De même que nous voyons souvent sur le visage de nos soldats aveugles un sourire de douceur, la France, à travers le sang qui coule de ses blessures, garde l'héroïque sérénité d'un espoir invincible. Elle est plus résolue que jamais à opposer la force à la force, car elle combat pour la défense

de la terre sacrée, pour son honneur, la noblesse de son passé, son idéal d'avenir. Mais elle entrevoit, à travers les ouragans de fer et de feu, à travers les gaz meurtriers, à travers les liquides enflammés, la reprise d'une marche de l'humanité qui ne trébuchera plus meurtrie, les pieds dans le sang. Plus tard, se détournant avec épouvante de tout ce qui aura été jeté sur son passage par une armée d'invasion, que ses chefs ont enivrée d'orgueil, l'humanité se redressera : elle redeviendra la gardienne des foyers, la conseillère de science bienfaisante, elle reprendra sa mission de sollicitude pour tous ceux qui souffrent, elle aura un immense besoin d'art qui relève et qui console. Et le mot progrès, dont on doute aujourd'hui devant les amas de morts qui gisent entre les tranchées, reprendra droit de civilisation.

La France, cette vaillante et douce France, M. Huguenet voulut la faire mieux connaître et partant plus aimer. Et comme nos sentiments forment toujours chaîne, il associa à ce désir de patriotisme un autre projet fait à la fois d'une impulsion immédiate de bonté et des calculs d'une science organisatrice pour arriver à ses fins excellentes.

Quelques jours avant son départ pour le Brésil, avec M^{me} Huguenet, sa collaboratrice si précieuse, et les acteurs et actrices qu'il avait animés de mêmes sentiments, il arriva un matin du mois de mai à la Maison de Convalescence de la rue de Reuilly. Les soldats aveugles, groupés dans la salle Joffre, venaient d'entendre la lecture que leur faisait de sa voix cordiale l'infirmier-major qui, à son poste d'autorité, a toujours un ton de camaraderie affectueuse de bon frère aîné moins désireux d'inspirer le respect que de provoquer la confiance. Chaque soldat, sa chaise quittée, traversait le jardin, gagnait allègrement son établi, sa case de brossier, la planche où il s'assied pour entremêler habilement les brins de joncs destinés aux paniers.

Il y avait d'autres soldats pressés de faire le paillage ou le cannage de chaises, puis un petit nombre, d'un degré d'instruction supérieure, heureux de faire de la dactylographie et de la sténographie. Alors s'approchant d'eux silencieusement et touché de cet ensemble d'efforts, M. Huguenet dans un sentiment d'admiration, sans prononcer une parole, envoya un baiser à ceux qui ne pouvaient pas le voir, mais qui représentaient trois choses de ce monde, nobles entre toutes : l'héroïsme, la douleur et le travail.

Que ce fût à Rio de Janeiro, à Saint-Paul, à Buenos-Aires, et encore à Rio de Janeiro pendant le mois d'octobre 1915, M. Huguenet sut par des représentations, par ses conférences, soulever l'enthousiasme au point que deux jeunes gens de la République Argentine, après l'avoir entendu, s'engageaient au service de la France.

Dans cette tournée qui nous fit tant d'amis, M. Huguenet, par la puissance de son talent, par le don d'agréer, de convaincre et d'émouvoir, recueillit cent mille francs pour nos soldats aveugles. Qu'il soit remercié infiniment en leur nom et au nom de vous tous !

Avec quelle gaieté reconnaissante il fut accueilli, par quels bans sonores il fut salué dans la salle dite de concert et de théâtre, vous vous en souvenez vous tous et vous toutes, les habitués de Reuilly si étroitement associés chaque jour à la vie des soldats aveugles, vous qui vous promenez avec eux dans les allées du parc, vous qui les faites sortir le dimanche et le jeudi et qui n'avez pas de plus grande joie que de les emmener se distraire, vous qui savez les faire sourire, vous qui êtes enfin les amis que nous rêvions pour eux. Gaieté, sourire, ces mots qui semblent d'un paradoxe audacieux sont cependant les mots qui viennent sur les lèvres de ceux qui voient cette maison, non plus de douleur comme dans les premiers jours, mais de travail et d'affection.

Le Président de la République, les ministres de l'Intérieur, de la Guerre, de l'Instruction Publique, du Travail, les généraux Gallieni, de Lacroix, Gouraud, Malletterre ont admiré ce courage allant jusqu'à la gaieté. Certes, il y entre souvent une coquetterie fière et comme une émulation dans la force d'âme.

Un général qui est un glorieux foudroyé de la vue, le général Maunoury, témoigna ces jours derniers à nos soldats aveugles sa poignante sympathie.

Au milieu de ce grand ensemble de sollicitude, qu'augmente encore le spectacle de ces médailles militaires et de ces croix de guerre qui leur sont si douces à porter et à sentir sur leur poitrine, un petit fait témoigne de quelle utilité est cet apprentissage poursuivi avec tant de soins dans la Maison de Convalescence. Du territoire militaire de Tuggourt arrivaient ces jours passés, à M. Paul Emard, des nouvelles d'un ancien tirailleur réformé comme soldat aveugle et qui avait été rue de Reuilly. Vous vous rappelez ce large visage bronzé, au nez énorme, cette physionomie d'abord résignée, puis contente. C'était un bon élève en broserie. Il va maintenant être promu professeur. Comme on a créé à l'Ecole d'Indigènes d'El-Oued un atelier de fabrication de brosses et de balais pour les mutilés, c'est lui, c'est Mohammed-ben-Brahim qui va diriger des cours de broserie et continuer là-bas les bonnes méthodes dont il s'applaudissait.


Après avoir indiqué les conséquences pratiques de cette rééducation, je voudrais que la fin du rapport appartint à un de nos soldats aveugles, pour être digne de son titre : rapport moral. Un jour que ce soldat amputé d'une jambe, les bras presque paralysés, était au dortoir étendu sur son lit et sentait autour de lui un groupe de camarades :

« On a tort, disait-il, quand on nous traite à tout instant de héros. Nous n'avons pas tous été des héros, nous avons

été des soldats comme tant d'autres, nous avons fait comme eux notre devoir et nous avons eu moins de chances qu'eux. Voilà tout. Mais c'est maintenant, par la manière dont nous pouvons accepter ce qui nous arrive, que nous mériterons peut-être d'être appelés des héros. »

Ce qui leur arrive, vous savez, Mesdames et Messieurs, comment ils l'acceptent. ~~Honorons-les~~, soutenons-les, aimons-les à plein cœur.





L'œuvre Les Amis des soldats aveugles, étant reconnue d'utilité publique par décret du 3 juillet 1916, peut recueillir les dons et les legs.

Pour les legs, la formule à employer pourrait être celle-ci :

Je lègue à l'Œuvre Les Amis des soldats aveugles, ayant son siège à Paris, une somme de nette de tous droits et frais.

L'œuvre Les Amis des soldats aveugles, étant reconnue d'utilité publique par décret du 3 juillet 1916, peut recueillir les dons et les legs.

Pour les legs, la formule à employer pourrait être celle-ci :

Je lègue à l'Œuvre Les Amis des soldats aveugles, ayant son siège à Paris, une somme de nette de tous droits et frais.

NOMBRE DE SOLDATS AVEUGLES AYANT MENSUELLEMENT SUIVI LES COURS

MÉTIER ET COURS	Avril 1915	Mai 1915	Jun 1915	Juillet 1915	Août 1915	Septembre 1915	Octobre 1915	Novembre 1915	Décembre 1915	Janvier 1916	Février 1916	Mars 1916
Accord.	»	»	6	6	5	6	6	6	7	7	7	7
Auto (montage des pneus).	»	»	»	»	»	2	2	2	3	3	3	3
Brosserie.	»	42	41	55	51	41	42	37	37	43	44	44
Cannage.	»	»	14	20	20	18	16	15	17	21	17	17
Cordonnerie.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	4
Dactylographie et téléphone.	»	16	20	26	23	25	28	27	26	24	22	25
Filet.	»	»	»	9	9	14	10	15	13	13	9	12
Harmonium et plain-chant.	»	»	»	»	»	»	»	17	16	17	15	16
Macramé.	»	6	6	6	7	8	9	9	15	16	19	18
Paillage.	»	»	»	1	2	3	4	7	8	10	8	11
Raphia.	»	»	»	5	7	9	12	11	13	15	12	14
Tonnellerie.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2
Vannerie.	»	»	5	7	8	6	5	5	6	6	5	5
Massage et anatomie.	»	12	12	12	12	16	16	18	19	20	23	25
Lecture, écriture (Braille).	»	25	30	37	45	62	81	106	108	112	118	121
Chorale.	»	»	48	45	46	19	23	20	17	16	14	15
Eserime.	»	»	»	»	»	»	»	»	14	10	9	9
Flûte.	»	»	5	5	5	4	4	4	6	6	6	5
Mandoline.	»	»	12	12	14	16	16	17	15	18	18	21
Piano.	»	»	4	4	4	3	2	2	2	2	2	2
Violon.	»	»	6	8	8	12	16	18	18	20	19	22

NOMBRE DE SOLDATS AVEUGLES AYANT MENSUELLEMENT SUIVI LES COURS

MÉTIER ET COURS	Avril 1915	Mai 1915	Jun. 1915	Juillet 1915	Août 1915	Septembre 1915	Octobre 1915	Novembre 1915	Décembre 1915	Janvier 1916	Février 1916	Mars 1916
Accord.	»	»	6	6	5	5	6	6	7	7	7	7
Auto (montage des pneus).	»	»	»	»	»	»	2	2	3	3	3	3
Brosserie.	»	42	41	55	51	41	42	37	37	43	44	44
Cannage.	»	»	14	20	20	18	16	15	17	21	17	17
Cordonnerie.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4
Dactylographie et téléphone.	»	16	20	26	23	25	28	27	26	24	22	25
Filet.	»	»	»	9	9	14	10	15	13	13	9	12
Harmonium et plain-chant.	»	»	»	»	»	»	»	17	16	17	15	16
Macramé.	»	6	6	6	7	8	9	9	15	16	19	18
Paillage.	»	»	1	1	2	3	4	7	8	10	8	11
Raphia.	»	»	»	5	7	9	12	11	13	15	12	14
Tonnellerie.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2
Vannerie.	»	»	5	7	8	6	5	5	6	6	5	5
Massage et anatomie.	»	12	12	12	12	16	16	18	19	20	23	25
Lecture, écriture (Braille).	»	25	30	37	45	62	81	106	108	112	118	121
Chorale.	»	»	48	45	16	19	23	20	17	16	14	15
Eserime.	»	»	»	»	»	»	»	»	14	10	9	9
Flûte.	»	»	5	5	5	4	4	4	6	6	6	5
Mandoline.	»	»	42	42	44	16	16	17	15	18	18	21
Piano.	»	»	4	4	4	3	2	2	2	2	2	2
Violon.	»	»	6	8	8	12	16	18	18	20	19	22

